



**Séance régulière du conseil d'établissement
de l'école des Lucioles
tenue le 9 juin 2025, au salon du personnel, à 18 h 30**

Présences :

	Madame Meryem El Hanachi, parent membre
	Madame Tania Boissonneault, parent membre
	Madame Paula Jimena Porras Perez, parent membre
	Madame Shikha Seebrun, parent membre
Absente	Madame Nathalie Corbin, parent membre
	Madame Mélina Lapointe, représentante du personnel de soutien
Absente	Madame Marie-Ève Grand'Maison, représentante du personnel enseignant
	Madame Élodie Locas, représentante du personnel enseignant
	Madame Marthine Bacon, représentante du service de garde
	 Madame Anyk Berger, directrice

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte, il est 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, Madame El Hanachi, fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Bacon aimerait faire l'ajout d'un point avant le point 10 concernant les activités lors des journées pédagogiques au service de garde.

Il est proposé par Madame Grand'Maison D'ADOPTER l'ordre de jour tel que modifié.

Adopté
Résolution n° CELUC-090625-001

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 mai 2025

La direction présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Madame Boissonneault D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 12 mai tel que présenté.

Adopté
Résolution n° CELUC-090625-002

4. Question du public

Aucune.

5. Bloc d'information

La présidente : Madame El Hanachi souligne sa dernière rencontre en tant que présidente et membre du conseil d'établissement à l'école des Lucioles.

La responsable du SDG : La cantine cognitive a débuté mercredi dernier. Les élèves peuvent y faire des dessins, de la lecture, etc. C'est un gros succès jusqu'à maintenant.

La direction :

Madame Berger mentionne le succès de la journée sur la diversité culturelle qui a eu lieu le 21 mai dernier ainsi que le spectacle de la chorale le 23 mai. Le dernier rassemblement école a eu lieu le 30 mai et le départ à la retraite de Madame Audet a été souligné.

Madame Berger informe les membres qu'il y aura des tirages à chaque jour au mois de juin (prix ou activité privilège) pour les élèves.

De plus, la direction annonce qu'il y aura un projet de recueil réalisé avec les écrits des élèves du 2^e cycle composés lors des ateliers avec Brigitte Meloche. Une autorisation est à signer par les parents.

L'accueil des futurs élèves de 1^{re} année s'est déroulé le 12 juin dernier ainsi que la rencontre Teams pour expliquer aux parents les grandes lignes de la classe multi-âge.

Le thème de l'école en 2025-2026 sera : À l'école des Lucioles, là où chaque page allume une étincelle! Ce thème est en lien avec le projet éducatif et la littérature jeunesse.

Madame Berger informe les membres que tous les élèves de 3^e année auront la même liste d'effets scolaires contrairement à ce qui était prévu initialement.

Quelques événements à venir durant le mois de juin :

- Dîner hot-dog extérieur, Kermesse, fête des finissants, demi-journée le 20 juin, fin des cours à 11 h 55.

6. Budget initial 2025-2026

Madame Berger présente la prévision des dépenses 2025-2026 ainsi que les allocations ministérielles allouées à l'école. 90 % des dépenses est relié aux salaires (service aux élèves).

Il est proposé par Madame El Hanachi D'ADOPTER le budget initial 2025-2026.

Adopté
Résolution n° CELUC-090625-003

Il est proposé par Madame Grand'Maison D'ADOPTER les règles de transférabilité en permettant à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement.

Adopté
Résolution n° CELUC-090625-004

7. Évaluation du plan de lutte 2024-2025

La direction présente les résultats du sondage réalisé auprès des élèves avant de passer à l'évaluation du plan de lutte.

Elle présente ensuite l'évaluation réalisée par le comité, point par point, et éclaircie l'information au besoin.

Il est proposé par Madame Lapointe D'ADOPTER l'évaluation du plan de lutte telle que présentée.

Adopté
Résolution n° CELUC-090625-005

8. Projet éducatif (avancement)

Madame Berger rappelle l'objectif du projet éducatif : rehausser le niveau de compétence en lecture.

L'amélioration par rapport à l'année dernière est significative, surtout en 5^e année.

La direction annonce que Madame Ruel sera l'enseignante-mentor en 2025-2026.

9. Programme d'activités du service de garde 2025-2026

Madame Bacon présente les grandes lignes du programme d'activités du service de garde 2025-2026. Elle en profite également pour présenter les sorties et activités prévues lors des journées pédagogiques.

Il est proposé par Madame Seebrun D'APPROUVER le programme d'activités du service de garde 2025-2026.

Approuvé
Résolution n° CELUC-090625-006

Il est proposé par Madame Grand'Maison D'APPROUVER les activités et sorties prévues lors des journées pédagogiques en 2025-2026.

Approuvé
Résolution n° CELUC-090625-007

10. Balises de formation des groupes

Madame Berger présente les balises établies pour la formation des groupes.

- Besoins éducatifs des élèves
- Équilibre des groupes (éviter la concentration d'élèves en grande difficulté dans une même classe)

Il est proposé par Madame Bacon D'APPROUVER les balises de formation des groupes.

Approuvé
Résolution n° CELUC-090625-008

11. Rapport annuel 2024-2025

La direction explique en quoi consiste le rapport annuel. Par la suite, Madame El Hanachi prend la parole afin de lire sa lettre adressée aux membres du conseil d'établissement inclus dans le rapport annuel.

Il est proposé par Madame Porras D'ADOPTER le rapport annuel tel que présenté.

Adopté
Résolution n° CELUC-090625-009

12. Assemblée générale annuelle 2025-2026

Les rencontres de parents du début d'année ont été planifiées aux dates suivantes :

1^{re} année : 27 août à 19 h

2^e année : 27 août à 18 h 15

2^e cycle : 10 septembre à 18 h 45

3^e cycle : 10 septembre à 19 h 30

Les enseignants achemineront un courriel aux parents de leur groupe la veille de la rentrée pour se présenter et rappeler la date de la rencontre de parents, le cas échéant.

L'assemblée générale des parents aura lieu le 10 septembre à 18 h.

13. Réclamations des dépenses pour les membres

Madame Berger demande aux membres s'ils ont des frais de gardiennage à se faire rembourser. Aucun membre ne répond par l'affirmative.

14. Suivi des fonds spéciaux

La direction présente l'état des fonds spéciaux.

Les membres sont invités à donner leur accord aux 2 demandes suivantes :

- Participation à la campagne de financement « Colle à moi » qui consiste à promouvoir le code à utiliser pour relier l'achat d'étiquettes par les parents à l'école.

Il est proposé par Madame Boissonneault D'APPROUVER la participation à la campagne « Colle à moi ».

Approuvé
Résolution n° CELUC-090625-010

- Achat d'un congélateur pour l'école au coût d'environ 800 \$.

Il est proposé par Madame El Hanachi D'APPROUVER l'achat du congélateur pour l'école.

Approuvé
Résolution n° CELUC-090625-011

15. Budget CÉ

Le budget du CÉ étant de 775 \$, le buffet (375 \$) a été assumé par ce budget. Il reste donc un solde de 400 \$.

Pour écouler les fonds restants, il a été proposé de faire l'achat d'un chandail pour chaque membre du conseil d'établissement et de cartes-cadeaux de la boutique en ligne pour tirage aux élèves.

Il est proposé par Madame Boissonneault D'APPROUVER les dépenses prévues pour vider le budget du CÉ.

Approuvé
Résolution n° CELUC-090625-012

16. Questions diverses

Aucune.

17. Levée de l'assemblée

La présidente, Madame El Hanachi, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Madame Grand'Maison DE LEVER la séance à 20 h 36.

Adopté
Résolution n° CELUC-090625-013

La présidente
Meryem El Hanachi

La directrice
Anyk Berger

La secrétaire
Julie Bourgault